



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question au Gouvernement n° 3191

Texte de la question

ATTENTAT DE MARRAKECH

M. le président. La parole est à M. Guy Lefrand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guy Lefrand. Monsieur le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, je souhaiterais associer à ma question mon collègue Sébastien Huygue, ainsi que tous les députés concernés.

Angélique avait trente ans. Son père, maire de la riante commune de Saint-Germain-sur-Avre, devait la marier le 4 juin prochain ; les invitations avaient été envoyées. Elle était l'heureuse maman d'une adorable petite fille de cinq mois. Avec son compagnon, Ludovic, elle venait de partir, pour quelques jours de repos et de détente, à Marrakech. Elle a eu le tort d'être au mauvais endroit au mauvais moment. Comme d'autres, son corps a été déchiqueté par la bombe monstrueuse ; comme d'autres, son compagnon a été victime de graves lésions et restera handicapé.

Huit de nos compatriotes sont tombés ce jour-là, victimes innocentes d'une folie perpétrée au nom d'un dieu transformé en vengeur par le fanatisme de certains hommes.

Aujourd'hui, notre pays est en deuil. Dans quelques minutes, nous irons accueillir, avec le Président de la République, le retour en terre de France des corps de ces innocentes victimes. Les familles, abasourdies, brisées, ne comprennent pas le pourquoi ni l'injustice de ce destin.

Des enragés assassinent nos enfants, tentent de détruire notre culture et notre civilisation. (*Murmures sur les bancs du groupe SRC.*) Ils foulent aux pieds nos valeurs, ne respectent rien, surtout pas la vie. La barbarie les caractérise. Avec ceux qui souffrent aujourd'hui, nous ne demandons pas la vengeance, mais la justice. Les familles endeuillées, leur entourage, tous les Français, veulent comprendre le pourquoi de cette absurdité barbare et veulent que nous retrouvions les assassins de leurs enfants.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire ce que le Gouvernement a mis en oeuvre pour protéger nos concitoyens et retrouver les responsables de cet attentat et nous confirmer que cette action a été clairement condamnée par les dirigeants politiques et les responsables religieux de tous les pays ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, le récit que vous venez de faire est bouleversant. Il nous rappelle ce qu'est le terrorisme : la barbarie absolue, qui atteint des victimes innocentes, des familles, des jeunes. Huit de nos compatriotes ont ainsi laissé la vie sur la place Jamaâ-EI-Fna.

La première chose que nous avons faite fut de condamner cet attentat de la façon la plus solennelle possible, par la voix de l'ensemble des autorités françaises. Nous avons ensuite mobilisé tout notre appareil étatique afin d'aider les familles. Ainsi, notre consulat général à Marrakech et notre ambassade à Rabat ont travaillé sans relâche pour aider à identifier les victimes et apporter toute l'assistance nécessaire aux blessés et aux familles, avec l'appui du centre de crise du ministère des affaires étrangères ; des numéros d'appel spéciaux ont été mis en place et une équipe médicale et de soutien psychologique a été envoyée à Marrakech pour assister les familles. Tout a été mis en oeuvre pour assurer le rapatriement des victimes et l'évacuation des blessés. Tout à l'heure, nous accueillerons avec vous, en présence du Président de la République et des familles, les corps des victimes ; je vous laisse imaginer l'émotion qui nous étreindra, les uns et les autres.

Nous devons ensuite être aux côtés des autorités marocaines, que nous aidons dans l'enquête qui désignera le plus tôt possible, je l'espère, les responsables de cet acte odieux. Mais nous devons aller au-delà, en manifestant, en ces circonstances, notre soutien au peuple marocain et aux autorités marocaines. Dans le cadre du vaste mouvement de libération des peuples arabes, le roi du Maroc a fait preuve d'une très grande capacité d'innovation. Il a su proposer des réformes audacieuses ; il faut que nous l'aidions à les mettre en oeuvre. Entre le Maroc et la France, la fraternité doit se manifester pour lutter contre ces actes de barbarie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Lefrand](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3191

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mai 2011